

HYDERABAD – Réunion du GAC avec l'équipe de révision CCT
Dimanche 6 novembre 2016 – 13h30 à 14h IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Podium, vous avez votre place ici. Nous allons bientôt commencer.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: C'est le 6 novembre, 13 h 30, salle 4. Réunion du GAC avec l'équipe de révision du CCT.

THOMAS SCHNEIDER: Nous ne voulons plus perdre de temps. Donc, nous supposons qu'il y aura davantage de personnes présentes après le déjeuner. C'est la séance – je ne sais plus le numéro de la séance. Moi, j'ai l'impression que c'est la onzième ou peut-être la douzième séance dans l'ordre du jour.

C'est la réunion avec l'équipe de révision de la CCT qui signifie en anglais la concurrence, la confiance et le choix du consommateur. Voilà.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons différents représentants de cette équipe de révision avec nous, à savoir les représentants du GAC ou quel que soit l'expression formelle pour les nommer. Il s'agit justement des agents de liaison, c'est-à-dire monsieur Richards de la Commission européenne et... de la FTC, c'est Laureen Kapin. Et il y a ensuite Jonathan Zuck qui est le président. Il y a David Taylor, Drew Bagley, ainsi que les autres vice-présidents. Les co-présidents peuvent venir après s'ils le veulent.

Je vais céder la parole maintenant à celui ou celle qui voudra commencer la présentation. Je vous demande aussi de, enfin, de considérer l'échange de questions et réponses après, parce que nous avons peu de temps, comme d'habitude pour pouvoir parvenir à une conclusion.

JONATHAN ZUCK:

Nous vous remercions de nous avoir accueillis. Si vous ne me connaissez pas, je suis Jonathan Zuck. Je suis le président de l'équipe de révision de CCT. Nous avons commencé à travailler en janvier. Nous avons analysé les effets du nouveau programme de gTLD concernant la concurrence, la confiance et le choix du consommateur. Et une partie de ce qu'on oublie toujours, c'est qu'il faut évaluer l'efficacité du processus de candidature. Je crois que ces deux aspects sont importants pour cette équipe. C'est pourquoi il y a toute l'équipe ici autour de la

table pour pouvoir approfondir l'examen des composantes qui nous semblent pertinentes. Je vais céder la parole maintenant à Laureen, aussi vite que possible. Je ne sais pas si nous pouvons projeter les images, s'il vous plait. Continuez à avancer, voilà. Nous avons déjà évalué notre mandat donc on n'a pas besoin de voir cela.

Nous essayons d'avoir une révision basée sur les preuves. C'est quelque chose d'assez disons innovant pour l'ICANN. Nous avons fait beaucoup de recherches hors de l'ICANN. Nous avons même fait des enquêtes avec les bureaux d'enregistrement, avec les utilisateurs, et nous avons mené à bien certaines analyses économiques qui ont été séparées par un délai de dix-huit mois. Donc, la première étape a déjà été complétée.

La deuxième étape de l'étude économique est ouverte aux commentaires publics.

Nous avons demandé aussi une enquête des candidats possibles pour pouvoir comprendre comment cela peut fonctionner. Je crois qu'Andrew Mack est dans la salle, parce que c'est lui qui s'est occupé de ce rapport. Le rapport est disponible pour être téléchargé. Je vous recommande d'en analyser le détail, parce que nous allons le voir très rapidement aujourd'hui, mais vous pouvez, si vous voulez, revoir tout le rapport.

Quant à la recherche, il y a une enquête au candidat qui est encore, enfin, à réaliser, parce que nous avons 512 candidats et jusqu'à présent, il n'y en a que 45 qui ont répondu à l'enquête. C'est difficile de pouvoir avoir des bonnes statistiques, parce que c'est difficile de pouvoir avoir la réponse de tout le monde.

Nous allons avoir une enquête sur l'abus et l'usage malveillant du DNS. Il y a une enquête que l'ONU fait pour les membres et les coûts que les propriétaires des marques ont dû affronter.

Voilà ce que nous avons comme résultats depuis la délégation. Tout est vraiment très récent pour voir quel est l'impact des nouveaux gTLD par rapport à la concurrence.

Nous avons manqué aussi de données pertinentes, parce qu'il a été difficile de les recueillir. Il fallait attendre la réponse des gens, collecter les données et... Je pense qu'une partie de nos recommandations sont nécessaires et que l'ICANN doit travailler de façon plus stratégique pour obtenir des données et pour les analyser, pour qu'elles soient rapidement disponibles. Nous avons eu des obstacles pour avoir un seul marché, pour analyser la concurrence et vous allez le voir lorsque vous aurez lu le rapport, il y a différentes questions. Par exemple, parfois il y a certains gTLD, et parfois l'analyse comprend ce ccTLD. Donc, il faut voir les différentes définitions du marché et l'analyse des calculs.

Voilà la prochaine diapo.

Un autre facteur important concerne la structure de l'industrie. Il semblerait qu'elle peut soutenir les petits registres. Voilà ce qu'on appelle les fournisseurs d'accès des services d'enregistrement, pardon, qui ont une très grande... un très grand réseau de distribution. Cela forme le bureau d'enregistrement. Cela signifie que la plupart des bureaux de registre ont beaucoup moins d'enregistrements et leur capacité de survie, c'est celle que nous appelons une échelle viable minimale qui est plus restreinte que celle qu'ils avaient auparavant.

Nous avons vu qu'il y a certains points d'intérêts qui consistent à avoir analysé les nouveaux enregistrements depuis le lancement du programme. La moitié de ces enregistrements concernaient de nouveaux gTLD où ils incluent des ccTLD et il y en a un tiers. Nous pouvons dire donc qu'il y a un tiers des enregistrements ccTLD, un tiers de délégués et un tiers de nouveaux gTLD. Quant à la participation des gTLD, si l'on considère qu'il y a 23 % de taux de croissance depuis les gTLD, cela représente une participation de presque 9 % du marché des nouveaux gTLD.

C'est-à-dire que je vous laisse interpréter ces données statistiques. C'est à vous de décider quel a été l'impact. Lorsque nous considérons la concentration économique et les

statistiques qui la concernent, nous voyons qu'il y a très peu de joueurs, très peu d'acteurs qui sont les plus importants. Le marché est très concentré, mais le marché des nouveaux gTLD est moins concentré et il a donc un impact sur la concentration du marché en général. Il s'agit donc d'indicateurs positifs.

Je veux maintenant aborder la question des mesures de protection et de confiance qui sera présenté par Laureen. Je ne sais pas combien de diapos il faut présenter.

LAUREEN KAPIN:

Je demande de continuer à avancer sur les images et je vous dirais à quel moment nous devrions nous arrêter dans la présentation PowerPoint.

Une autre encore. Ah bon, il n'y a rien sur cette image. Une autre encore. Voilà.

Voyons un peu. Est-ce qu'on pourrait revenir un tout petit peu en arrière ? Bon, nous avons un petit problème. Il y a toujours un plan B. Alors, sur cette transparence... sur l'image... Sur l'écran, on voyait tous ce qu'il faut voir.

Vous verriez que nous avons voulu nous centrer sur la question des mesures de protection et de confiance du client. C'est un sous-groupe dont je me suis occupée ou avec lequel j'ai travaillé. Nous avons eu une approche objective, une approche

subjective. Quant aux données analysées, deux enquêtes ont été effectuées. C'est Nielsen qui les a faites. Deux enquêtes aux consommateurs qui concernaient les questions et la confiance subjective par rapport aux nouveaux gTLD par comparaison avec les gTLD légués, hérités... historiques, pardon.

Nous avons analysé aussi en général ce qu'est la confiance des nouveaux gTLD, surtout avec les gTLD historiques, et nous analysons les mesures ou les mesures de protection ont contribué à accroître la confiance dans ce programme de gTLD. Le programme des nouveaux gTLD a mis en œuvre suffisamment de mécanismes pour améliorer la confiance et atténuer les risques liés au système du DNS. Ces efforts ont-ils eu aussi un impact sur la perception du public du DNS ?

Bon, prochaine image. J'espère que l'une de ces images finalement montrera le texte et que vous pourrez le voir sur l'écran.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Nous avons eu le même problème avec la séance précédente. Je ne sais pas s'il y a un problème par rapport à la version ou un problème de compatibilité, parce que nous avons eu le même inconvénient et il y avait des éléments qui n'étaient pas projetés sur l'écran. J'espère bien que les techniciens pourront résoudre ce problème. Merci beaucoup. Merci des efforts que vous ferez.

LAUREEN KAPLIN:

Ah, c'est bien ! Je suis contente que ça ne soit pas de ma faute. Bon, ce n'est la faute à personne. Voyons un peu...

En ce qui concerne la séparation ou l'analyse de tous ces thèmes, les mesures de protection de ce sous-groupe, on se demande comment vont les mesures de protection. Les mesures de protection, les sauvegardes sont nées ici au sein du GAC et on a commencé à s'en occuper à la réunion de Beijing. La question que nous nous posions était la suivante : est-ce que ces mesures de protection ont été mises en œuvre pour promouvoir une protection efficace ? Si on analyse les sauvegardes, est-ce que la rédaction est claire ? Est-ce qu'il y a des mesures qu'on peut mettre en œuvre ?

Une autre question clé concernait l'impact des nouvelles mesures de protection pour l'utilisation malveillante du DNS ou l'abus dans l'usage du DNS. Et nous avons collecté des données qui comparent les niveaux d'utilisation malveillante dans les gTLD avant l'expansion du programme des nouveaux gTLD et après cette expansion.

Nous n'avons pas trouvé de raison ou de cause pour dire, « Ah oui ! La mesure de protection a eu cet effet ». Et donc, le niveau d'usage malveillant a diminué, parce que c'était l'idée, mais nous avons pu au moins recueillir des données et voir quel était le terrain pour qu'il y ait un usage malveillant du DNS. Avant

donc les mesures de protection, quels étaient les niveaux d'usage malveillant? Et quels étaient ensuite les niveaux d'usage malveillant suivant l'application des mesures de protection? Et finalement, par rapport aux mécanismes de protection, est-ce qu'ils atténuent certains risques liés à l'expansion du programme des nouveaux gTLD.

Nous avons entendu dire ce matin qu'il y avait un travail lié à la protection des droits avec les mécanismes qui ont été mis en œuvre pour essayer de promouvoir la confiance accordée au programme des nouveaux gTLD.

Il y a eu différents groupes de mesures de protection. Il y en a qui sont techniques, d'autres qui sont appliqués à tous les gTLD. Il y a ensuite les mesures de protection pour les catégories les plus sensibles, à savoir les chaînes de caractères identifiées. Dans l'avis du GAC de Beijing qui avait besoin d'une protection de consommateur, il y avait pour certaines activités et d'autres activités qui étaient fortement réglementées pour ces catégories. En plus de ces mesures de protection, il y a eu aussi des engagements d'intérêt public, à savoir les mécanismes utilisés par les registres et qui sont inclus dans leur contrat sur quelque chose qui va au-delà de ce qu'ils doivent faire de façon obligatoire et il s'agit aussi de mécanismes de protection dans ces cas-là.

Je vais mentionner ceci très rapidement parce que je veux que nous ayons le temps de répondre à des questions que vous pourriez poser.

Nous voyons ici les mesures de protections techniques mises en œuvre. Il y en a où on s'occupe des mauvais acteurs tels que les registres pour garantir l'intégrité ou l'utilité de l'information des registres.

La catégorie la plus étendue, je crois, c'est la catégorie des mesures de protection liées à l'atténuation des risques liés à l'usage malveillant. Nous voyons ici un résumé des mesures de protection appliquées à tous les nouveaux gTLD. Je suppose que cela doit être familier pour vous.

Ah, excusez-moi, je croyais que quelqu'un avait fait un commentaire. Bon, la prochaine, s'il vous plait. La prochaine, bien.

Maintenant, on en vient aux questions sur les mesures de protection de mise en œuvre, si elles avaient été mises en œuvre de manière efficace pour promouvoir une application effective. Il y a eu des choses que nous avons trouvées concernant le WHOIS. Les mesures de protection avaient une rédaction vraiment claire. Elles étaient clairement formulées concernant les dispositions que les bureaux d'enregistrement devaient respecter par rapport au WHOIS. Alors, lorsque nous parlons de

ces obligations spécifiques, les mesures de protection ont créé ou ont résulté en une application efficace.

Les données de conformité de l'ICANN dit que le WHOIS est la catégorie où l'ICANN reçoit le plus grand nombre de plaintes par rapport à la conformité. Nous voyons que l'exactitude est toujours un problème aussi. Il y a une étude, un rapport de l'exactitude de l'ICANN concernant la syntaxe et l'opérabilité – l'exploitabilité, pardon – pour voir si tout cela est présenté sous le format correct et si cela fonctionne de la manière la plus pertinente. Mais l'on ne sait pas si cette personne ou cette entité est exactement derrière le nom qui a été annoncé. Donc, l'exactitude est une question que l'ICANN a décidé de ne pas aborder en ce moment. Lorsque nous voyons l'information du département de conformité de l'ICANN, nous voyons qu'une partie des plaintes concerne l'exactitude de l'identité et non pas avec l'exploitabilité ou la syntaxe. Nous pouvons faire une recommandation pour voir si l'ICANN doit entamer la prochaine étape de son système d'information sur l'exactitude, lié à la validation de l'identité.

Je vais donc passer très vite là-dessus, parce nous n'avons pas beaucoup de temps. Une autre mesure de protection, une autre sauvegarde est soumise aux débats de la communauté: les vérifications de sécurité. Les mesures pour que les registres fassent ces vérifications de sécurité et qu'ils surveillent les

niveaux d'utilisation malveillante et voir ce qu'ils font avec ces rapports. Bon. Il y a encore des discussions là-dessus.

Quant aux plaintes, le GAC a soulevé des questions concernant le niveau de clarté dans la mise en œuvre des mesures de protection – des sauvegardes – sur ce qui peut être une mesure appropriée pour répondre aux plaintes.

Prochaine image.

Les mesures de protection liées aux nouveaux gTLD qui, enfin, suscitent des réactions de sensibilité. Cela fait partie d'une sous-catégorie dans les mesures de protection et il y en a qui visent plutôt les risques particuliers liés à certaines chaînes de caractères des nouveaux gTLD. Il y a par exemple des obligations de respect de la législation applicable, des lois applicables, pour mettre en œuvre des sauvegardes appropriées pour le recueil de données financières et de santé.

Lorsque nous nous demandons si ces mesures de protection ont promu une mise en œuvre efficace, une application efficace, les données ne sont pas tout à fait claires. Nous savons que le département de la conformité de l'ICANN dit que ces mesures sont incluses dans les contrats, mais ce que nous ne savons pas, c'est s'il y a des plaintes pour que nous nous occupions d'analyser ou d'aborder ces questions en particulier.

Nous voudrions savoir s'il y a un ensemble de plaintes où l'on puisse voir s'il y a eu des défaillances dans l'application de mesures appropriées pour garantir ou pour sauvegarder cette information financière ou cette information concernant la santé – qui sont deux types d'information vraiment sensibles.

Jonathan a fait ici un commentaire et il a dit que nous voudrions nous fonder sur les données. Mais, parfois, nous n'avons pas suffisamment d'informations. Nous pouvons donc inclure des recommandations où nous disons, nous avons besoin de pouvoir recueillir ces données pour être, pour fonder nos arguments sur des données, pas sur des opinions personnelles.

Enfin, la catégorie la plus sensible, concernant les gTLD dans des secteurs fortement réglementés. C'est un thème qui s'est, qui a été répété à maintes fois dans l'avis du GAC et dans les discussions du GAC.

Cela concerne l'avis qui a été présenté et l'avis qui a été mis en œuvre dans ce cas particulier. Le GAC a recommandé une validation des identités, une validation proactive pour que les candidats aient déjà validé leur identité, dans des domaines assez sensibles telles que la banque, la pharmacie, les organisations de bienfaisance. C'était identifié spécifiquement dans des catégories spécifiques.

Mais après au moment de la mise en œuvre, ça a été différemment fait. Ce que l'on a demandé, c'était une déclaration du candidat en ce sens qu'il avait les références appropriées. Donc, si ensuite on estime que l'on a un candidat qui s'engage à agir correctement et qui va agir incorrectement par la suite, ce que l'on fait disons, c'est se fier à la déclaration – enfin, faire confiance au candidat en ce sens qu'il aura présenté une déclaration appropriée. Il se peut que nous ayons fait confiance là où il ne fallait pas le faire.

Donc, voilà pourquoi nous allons émettre une recommandation pour recueillir l'information sur le niveau de l'utilisation malveillante par rapport à ces chaînes de caractère et un audit pour voir si les personnes ou les entités qui n'ont pas les références appropriées, ou qui achètent ces domaines ou ces entreprises possèdent ces références.

Il y a en plus maintenant les engagements d'intérêt public – les PIC – qui sont volontaires. Enfin, quant aux chiffres, nous avons 116 gTLD réglementés; il y en a – 17, pardon – 71 qui ont des PIC, des engagements d'intérêt public.

Et il y en a 17 sur 29 pour lesquels nous recueillons en ce moment les données.

Quant aux mécanismes de protection de droits, David, qui est au bout de la table, va s'occuper de cela. Nous avons vu une chute

des UDRP après l'introduction des nouveaux gTLD. Il y a eu une diminution de 13 % dans le système de suspension uniforme.

Le système de suspension uniforme rapide, c'est un nouveau processus. Il y aura bien sûr un accroissement de ce processus, après les 200 plaintes qui ont été présentées entre 2014 et 2015.

En termes de nombre total de plaintes, il y a une baisse, mais cela se trouve encore à 7,5 %.

Mais il faut savoir que le nombre de plaintes présentées pendant ce processus n'est que le sommet disons de l'iceberg. L'application de tous ces efforts en dehors de ce processus concerne le monitoring des registrations, l'enregistrement des domaines – défensive – ainsi que les prochains événements par rapport au recueil, à la collecte de données, à l'étude d'impact que nous voulons avoir. Cela nous permettra d'avoir davantage d'informations sous peu.

Prochaine diapo, s'il vous plait.

Maintenant, je vais me centrer sur... Je vais centrer mon attention sur l'information subjective que nous avons sur la perception du public par rapport aux nouveaux gTLD. Oui. Enfin, il faut que je finisse. Bon. On me demande de finir.

Parce qu'ici, nous avons des données qui nous permettent de voir que lorsque nous comparons le niveau de confiance des

consommateurs sur les nouveaux gTLD et sur les gTLD historiques, la confiance représente pratiquement le double pour les nouveaux gTLD par rapport aux gTLD historiques.

Donc, lorsque nous posons la question sur la confiance des consommateurs dans tout le DNS pour les nouveaux gTLD, nous voyons que la confiance n'a pas chuté, n'a pas diminué.

Enfin, en termes de comportement, ce que font les consommateurs vraiment lorsqu'on leur demande s'ils se sentent à l'aise lorsqu'ils doivent fournir des informations sensibles dans les nouveaux gTLD par comparaison avec celles qu'ils devaient donner aux gTLD historiques, nous voyons que la confiance tombe de moitié lorsqu'on est obligé de fournir des informations sensibles. Mais il y a des gens qui sont disposés à le faire.

Mais on a vu des restrictions par rapport aux personnes qui peuvent ou à ceux qui peuvent acheter des noms de domaine lorsqu'il y a des restrictions sur la question de la confiance.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Nous allons essayer d'avancer et nous allons essayer de conserver quelques minutes pour les questions.

Mais c'était intéressant de savoir ce qui se passait par rapport à ce rapport, parce que nous avons attendu pendant longtemps pour voir quelque chose de substantiel.

MEGAN RICHARDS:

Il y a des aspects par rapport auxquels nous n'avons pas tous les détails et par rapport auxquels il faut finaliser un petit peu les informations. Et cela, en partie parce qu'on attend encore les résultats de l'enquête du mois de novembre sur les candidats. Cela nous permettra de disposer davantage de données.

On a parlé également de l'enquête qui a déjà été mise en place et par rapport à laquelle nous n'avons pas reçu toutes les réponses.

Mais je pense que ce qui peut intéresser le GAC, c'est d'un côté les candidatures communautaires dont vous avez déjà entendu suffisamment parler; l'analyse de ces candidatures; et le processus d'alerte précoce du GAC.

Nous nous penchons sur les questions liées à la confiance, mais aussi aux aspects liés à la concurrence. Et ensuite, ces aspects liés aux candidatures communautaires seront évalués plus tard.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Des questions et des commentaires de la part des membres du GAC.

Permettez-moi de voir...

Le Nigeria. Très bien.

NIGERIA: Bonjour. Merci de ces présentations. En regardant la diapo – pouvez-vous s'il vous plait l'afficher à nouveau?

Pour ce qui est de la connaissance des nouveaux gTLD par la communauté, je vois donc qu'il y a une augmentation de 46 à 52 %.

D'où sortent ces données?

LAUREEN KAPIN: La source, c'est l'enquête menée par Nielsen. Vous pouvez trouver cette enquête, même sur Google si vous saisissez « Nielsen enquête ICANN ».

C'est une information par région. Donc, c'est un chiffre plus ou moins global. Mais pour répondre à votre question, cela a été mesuré donc partout dans le monde, mais les informations sont spécifiques aux différentes régions.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: D'autres commentaires ou d'autres questions?

CTU et après, le Royaume-Uni.

CTU: CTU, Nigel Cassimire.

Est-ce qu'il y a eu des réponses spécifiques qui ont pu être collectées pour ce qui est des personnes qui n'ont pas présenté de candidatures?

JONATHAN ZUCK: Comme nous l'avons dit au début, nous avons donc commandité une étude - Andrew Mack est au fond de la salle qui a participé - et donc, un rapport a été élaboré pour essayer de comprendre quelles sont les caractéristiques des entités ou des personnes qui ont présenté leurs candidatures aux nouveaux gTLD. Et nous avons essayé de chercher des similarités dans les différentes régions : Afrique, Amérique latine, Moyen-Orient.

Et maintenant, nous avons une liste de candidats potentiels qui n'ont pas présenté de candidature.

Nous nous sommes focalisés tout d'abord sur l'Amérique latine. Nous avons mené des entretiens avec des décideurs, avec des organisations pour essayer de déterminer pourquoi ils n'avaient pas présenté de candidatures à des extensions.

La réponse... Il y a des gens qui étaient conscients que ça existait, que ce programme existait, mais qui avait des informations très incomplètes et qui ne connaissaient pas quel était le processus.

Nous voyons qu'il y a une grande partie des gens qui ont présenté des candidatures qui ont utilisé donc une aide extérieure pour pouvoir accéder au processus de candidature.

Il y a eu des inquiétudes par rapport aux délais qui étaient très brefs pour pouvoir trouver le financement et pouvoir respecter toutes les étapes du processus.

Nous avons pu constater également qu'il y avait une certaine perception par rapport à laquelle il n'y avait pas un modèle de business très, très clair. Et cela est applicable également dans la région du Nord. Beaucoup des recommandations qui viennent du rapport visent à un renforcement des activités de sensibilisation pour essayer de mieux faire comprendre le processus et essayer donc aussi de se pencher sur des *business models* – des modèles de business – pour que les gens puissent avoir une meilleure compréhension du processus et pour que cela puisse montrer dans quelle mesure ces candidatures pourraient représenter une valeur pour ces candidats.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Merci beaucoup.

Nous avons nos collègues de l'ALAC qui sont déjà dans la salle. Donc, une minute pour l'Égypte et une minute pour clore cette séance, très intéressante d'ailleurs. Deux questions au Royaume-Uni tout d'abord.

ROYAUME-UNI: Est-ce que vous avez identifié des raisons pour l'augmentation de la connaissance des nouveaux gTLD? Est-ce qu'il y a de nouveaux gTLD qui sont en ligne et cela a renforcé la connaissance de ce type de gTLD par les gens ou il y a eu des publicités?

Deuxième question. En ce qui concerne les chaînes sensibles, Laureen a parlé de la mise en œuvre et le changement de vérification, une vérification post-délégation. Je voulais savoir pourquoi il y a eu ces changements de vérification pré-délégation à vérification post-délégation.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Très bien.

L'Égypte.

ÉGYPTE: Je voulais rebondir sur ce que mon collègue du Nigeria a dit. Est-ce que les recommandations à la fin ont des chiffres globaux ou par région?

Je vois qu'un nombre croissant de consommateurs utilisent les médias sociaux comme un marqueur d'identité versus les noms de domaine. Et dans mon pays, cela représente – on voit ça dans mon pays. Nous voulions savoir quelle était la distribution de cela dans ce rapport.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Est-ce que vous pouvez répondre?

JONATHAN ZUCK: Il y a eu dans l'enquête Nielsen, et je vous recommande d'ailleurs de lire cette enquête qui est en ligne, il y a donc des ventilations par région. Nous allons inclure cela dans notre rapport aussi.

Il y a eu des questions par rapport aux moyens d'identifications ou d'identité alternative, et il est vrai que les consommateurs utilisent d'autres moyens comme les moyens, les médias sociaux pour renforcer leur identité. Cet aspect a été pris en compte dans le rapport et c'est sûrement un aspect sur lequel nous allons nous pencher en permanence.

LAUREEN KAPIN: Pour votre première question, pourquoi il y a eu une augmentation. Il n'y a pas de données par rapport à cela. C'était des questions que l'on a posées et c'est les réponses que l'on a obtenu.

En ce qui concerne la question sur la validation pré et post-délégation, il y a eu des discussions entre le Conseil d'administration et le GAC et des inquiétudes ont soulevées par rapport à la difficulté que pourrait représenter la mise en œuvre de l'avis du GAC tel qu'il était formulé. Et c'est là où le Conseil d'administration a pensé que cela était faisable.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Merci beaucoup. Je demande à nos collègues de l'ALAC de s'approcher du podium. Nous avons des espaces disponibles, des chaises disponibles et nous remercions les membres de l'équipe CCT pour cette séance qui a été très riche.

Nous recommandons donc... Quand est-ce que le rapport sera publié?

JONATHAN ZUCK: À la fin de l'année, on publiera une première version préliminaire.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Très bien. Merci.

S'il vous plait, l'ALAC, approchez-vous du podium. Vous avez votre place ici. Nous allons bientôt commencer.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]